

A voté (?)

Date : 1 mai 2021

Je pensais que l'on avait atteint le sommet avec le député LREM de la 1^{ère} circonscription d'Ille-et-Vilaine, Mustapha Laabid, qui a récemment prétendu avoir voté la proposition de loi Molac sur les langues régionales... avant d'être obligé de reconnaître qu'il avait en réalité été « *retenu* » à la maison, mais qu'il l'avait « [votée avec le cœur](#) » (« *qu'est-ce que ça change si j'ai appuyé sur le bouton ou pas ?* »).

Mais il y a de la concurrence.

Je vous présente Françoise Dumas, députée LREM de la 1^{ère} circonscription du Var.

Gard : le vote de la députée Françoise Dumas contre la loi Molac de défense des langues régionales interpelle



Présidentielle 2017 : Franço ... **Culture et loisirs, Nîmes, Alès**

Publié le 01/05/2021 à 10:27



Françoise Dumas, députée LREM depuis 2017 (ex-PS) de la 1ère circonscription du Gard, était absente lors du vote de la loi Molac, assurant la défense des langues régionales, le 8 avril dernier. Elle est, cependant, signataire d'un recours auprès du Conseil constitutionnel contre cette même loi, avec 60 autres députés. Une attitude qui interroge Danielle Julien, docteure en Études Occitanes.

Si l'on en croit « Le Midi Libre », absente et non représentée à l'Assemblée Nationale lors du vote de la loi Molac, c'est donc au Conseil Constitutionnel qu'elle aurait voté contre la loi. ;-);-);-)